



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

REF

communiqué

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE
NOV 7 1977
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No: 97
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 1ER NOVEMBRE 1977

DÉCLARATION AU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR
L'AMBASSADEUR WILLIAM H. BARTON,
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUX NATIONS UNIES À
NEW YORK,
SUR LA QUESTION DE L'AFRIQUE DU SUD
LE VENDREDI 28 OCTOBRE 1977

Monsieur le Président,

Si le Conseil de sécurité n'a pas, ces derniers mois, renoué son débat sur l'Afrique du Sud et la politique de l'apartheid qui y est pratiquée, ce n'est certes pas parce que nos gouvernements se désintéressent de la question. Tout au contraire, ce silence est le résultat d'efforts diplomatiques intenses que mène la communauté internationale afin de résoudre les problèmes de l'Afrique australe, au coeur desquels on retrouve le régime de l'apartheid pratiqué par le gouvernement de l'Afrique du Sud. Permettez-moi d'en toucher un mot.

A l'issue de l'étude que nous avons faite en mars dernier de la situation en Afrique australe, les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité des Nations Unies ont engagé une initiative commune afin de réaliser l'indépendance de la Namibie conformément aux dispositions de la résolution 385 du Conseil de sécurité. L'examen des modalités à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif n'a pas été sans exiger un travail intense, qui se poursuit d'ailleurs. Dans un même temps, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se concertaient sur l'élaboration de propositions destinées à amener rapidement le Zimbabwe à l'indépendance et à la règle de la majorité. Cette initiative est également parvenue à un stade décisif.